

**Prof. Véronique Michaud**

Tél. +41 21 693 4923 Fax +41 21 693 5880  
veronique.michaud@epfl.ch

**Dr. Yves Leterrier**

Tél. +41 21 693 4848 Fax: +41 21 693 5880  
[yves.leterrier@epfl.ch](mailto:yves.leterrier@epfl.ch)

## DEMANDE D'UTILISATION D'EQUIPEMENT DU LPAC<sup>1</sup>

Laboratoire

Nom du responsable

Nom du demandeur / adresse mail

Type de projet

CTI  FNS  Européen  Industriel  Autre

Projet de

Semestre  Diplôme  Recherche  Thèse  Mandat  Autre

Équipement

Responsable de l'équipement LPAC

Type d'essais

Matériaux

Consommables

Durée des essais prévue

Délai demandé

Divers

## REMARQUES

- Une demande doit être remplie et acceptée avant chaque nouvelle utilisation d'un équipement du LPAC.
- Une formation spécifique doit être suivie avant la première utilisation d'un équipement du LPAC.
- La réservation de l'équipement est faite exclusivement par le responsable de l'équipement.
- Les frais d'utilisation et de personnel sont listés au verso.
- Les coûts d'utilisation d'équipement du LPAC ne sont pas éligibles pour les projets FNS.
- Tout changement ou imprévu par rapport à la demande doit être annoncé le plus tôt possible.
- En cas d'annulation ou de report moins de 24 heures avant la date prévue, un montant forfaitaire de 100.- CHF sera facturé.

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION D'UN EQUIPEMENT DU LPAC<sup>2</sup>

Le(la) soussigné(e) atteste avoir reçu une formation à la sécurité au travail dans un laboratoire de l'EPFL et avoir suivi une session de formation sur l'utilisation de l'équipement du LPAC (ou s'engage à en suivre une), et les avoir parfaitement comprises. Il(elle) est conscient(e) que les éventuels coûts résultants d'un dommage à l'équipement dus à une utilisation incorrecte, ne respectant pas les conditions expliquées lors de la session de formation seront facturés au laboratoire demandeur.

Lieu, date et signature du demandeur

Signature du responsable du laboratoire

Fait à

Le

<sup>1</sup> Mise à jour 23 août 2023.

<sup>2</sup> Uniquement en cas d'utilisation de l'équipement par le demandeur lui-même.

Tarifs d'utilisation des équipements du LPAC et du personnel LPAC<sup>3</sup>

Extrait pour demande tests labos EPFL			
Equipement	Année d'achat	Prix d'achat	Tarif labos EPFL (CHF/h)
BROYEUR Rapid Granulator			20
DMA	2007	120000	25
DILATOMETRE		50000	20
DSC	2005	116000	25
HERAEUS (chambre climatique)			30/jour
IMPACT ROSAND			25
KEYENCE	2016	38800	25
TRACTION LINKAM	2008	40000	20
MICROSCOPE BX61 (XYZ)	2003	96000	25
MICROSCOPE BX60	2003	66000	20
MICROSCOPE BH2	1992		15
POLISSEUSE			20
PRESSE MAYER			15
PRESSE PEI	2019	129500	25
RHEOMETRE AR2000		120000	25
RHEOMETRE ANTON PAAR	2021	60000	25
SONICATOR	2022	6500	10
UTM (traction)	2013	83000	25
Réalisation tests par personnel LPAC			120
Supervision tests par personnel LPAC (*)			25
Formations sécurité et sur équipements par personnel LPAC			120/formation
(*) tests effectués par demandeur externe			

---

<sup>3</sup> Mise à jour 23 août 2023